
U.E.R. d'Histoire. Université de Paris X - Nanterre. Organisation des études pour l'année universitaire 1971-1972.

Numéro d'inventaire : 2000.00021

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université de Paris X (Nanterre)

Date de création : 1971

Description : Brochure agrafée, couverture en carton souple rouge.

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Brochure de présentation des études d'Histoire à Nanterre: programme des unités de valeur incluses dans la licence, guide pratique.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Nanterre

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 12

Lieux : Hauts-de-Seine, Nanterre

UNIVERSITE DE PARIS X NANTERRE

U.E.R. D'HISTOIRE

Organisation des études pour l'année universitaire 1971 - 1972

U.E.R. D'HISTOIRE.

FINALITES DE L'ENSEIGNEMENT.

1). Assurer une culture historique solide en donnant à l'étudiant les connaissances et la formation méthodologique nécessaires non seulement pour de futurs enseignements, mais aussi pour l'exercice de diverses professions à forte base historique : journalisme, documentation, administration, politique, etc...

2). Collaborer avec d'autres U.E.R. aux fins suivantes :

- Pendant les deux premières années l'orientation des étudiants et la préparation à des études interdisciplinaires ultérieures.
- L'initiation aux études interdisciplinaires à partir de la 3ème année.

3). Assurer la formation professionnelle des étudiants qui se destinent à l'enseignement, soit dans le cadre de l'U.E.R. d'Histoire soit dans le cadre d'autres U.E.R.

L'ORGANISATION DE LA LICENCE D'ENSEIGNEMENT D'HISTOIRE ET GEOGRAPHIE.

L'enseignement d'Histoire est annuel.

- Un enseignement de 3 heures ou plus par semaine peut-être validé pour 2 U.V. à la fin de l'année.
- Un enseignement d'I 1/2 heure par semaine peut-être validé pour 1 U.V. à la fin de l'année.

1). La licence d'enseignement d'Histoire et Géographie option histoire comporte 24 unités de valeur, à savoir :

- a). Un ensemble de 20 unités déterminées par l'U.E.R.
- b). 4 unités librement choisies par l'étudiant (se reporter au tableau.

PLAN D'ETUDES DE LA LICENCE D'HISTOIRE.

NIVEAU I. -DUEL-

8 unités d'Histoire U.V. 501 à 508.
4 unités de Géographie
1 unités de Langue Vivante



- 2 -

AVEC. I unité à choisir dans les matières suivantes :

Economie U.V. 509 +
Droit U.V. 510 +
Sociologie U.V. 101 ou 102
Histoire de l'Art
Langue Morte
Linguistique Française

ET. 2 unités libres

..... OU

AVEC 2 unités de méthodologie historique U.V. 511-512 +

ET 1 unité libre

Nota bene : + U.V. délivrée par l'U.E.R. d'Histoire.

oOo oOo oOo oOo oOo

NIVEAU II -Année de LICENCE-

4 unités d'enseignement général U.V. 301 à 308
2 unités d'enseignement spécialisé U.V. 309 à 322
comprenant obligatoirement une épreuve pratique choisie parmi les sciences auxiliaires enseignées dans l'U.E.R. (U.V. 323 à 332)
2 unités libres

OU

1 unité de Méthodologie Historique U.V. 333.
1 unité libre.

NIVEAU I.

(501 - Histoire Contemporaine
(502 - Histoire Contemporaine

- Option A
- Option B

N.B. Les étudiants inscrits au Contrôle Continu choisissent l'option A et B de l'unité 502 dans la limite des places disponibles.
Les autres étudiants sont inscrits dans l'option A.

.../...

